

But 2 Veiller à ce que l'engagement du Canada à l'égard des accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux

OBJECTIFS

CIBLES/ACTIONS

2:F Progrès relativement aux accords et dossiers internationaux liés à la bonne gouvernance (voir le But 4 pour les autres).

- (i) Militer en faveur d'une meilleure gouvernance internationale concernant l'eau, particulièrement avec les partenaires du Canada dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et réaliser les buts de la Déclaration du millénaire (2006).
- (ii) Promouvoir les intérêts du Canada à l'égard des établissements humains durables et de la bonne gouvernance en se réengageant vis à vis du Programme des établissements humains de l'ONU, en devenant membre du conseil d'administration d'ONU-Habitat d'ici à 2005 et en accueillant le Forum urbain mondial à Vancouver en mai 2006.

2:G Mise en œuvre des éléments de DD du volet nordique de la politique étrangère du Canada.

- (i) Investir dans des projets comme l'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique et le manuel de la technologie d'évaluation de la décontamination des rivages de l'Arctique (en cours).
- (ii) Accueillir au Canada le Secrétariat du Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur le DD. (2003 et en cours).
- (iii) Accroître la participation du Nord canadien au développement en cours de l'Université de l'Arctique, en finançant la participation des maisons d'enseignement du Nord canadien, l'enseignement et l'élaboration de cours et augmenter les inscriptions des étudiants canadiens (2004-2006).
- (iv) Influencer sur le deuxième Plan d'action de l'UE sur la dimension nordique, pour mettre en œuvre la Déclaration conjointe par le Canada et l'Union européenne sur la coopération nordique (2004).
- (v) Aider le Nord de la Russie à atteindre ses objectifs de DD, conformément à la Déclaration conjointe du Canada et de la Fédération de Russie sur la coopération dans l'Arctique et le Nord.